Informations générales sur la demi pension

publié le 15/12/2009

LA RESTAURATION

Le collège dispose d'un self service pour les demi pensionnaires. La cuisine est préparée sur place par un chef cuisinier.

Le menu est affiché toutes les semaines et peut être consulté par les parents dans le hall du collège.

Une facture par trimestre est donnée à la famille par l'élève au début de celui-ci.

Pour vous aider, des dossiers de bourses de collège vous seront proposés dès le mois de septembre.

En cas de difficultés financières (demi-pension, sorties pédagogiques……), il est possible également de constituer un dossier de fonds social collégien auprès de madame la Gestionnaire du collège à tout moment de l'année.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.